

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES

--==--

SECRETARIAT GENERAL

--==--

PROGRAMME SD3C

--==--

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES)

*Avis à Manifestation d'intérêt N°2024-03M/MARAH/SG/PROGRAMME SD3C du
03/06/2024*

*Étude sur la satisfaction des bénéficiaires du Programme Conjoint Sahel, composante
Burkina en réponse aux défis COVID-19, Conflits et Changement Climatique (SD3C)*

Financement : Prêt NO. 2000003650 du 13 février 2021

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'année 2024 du PROGRAMME SD3C.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme SD3C, financé par l'accord de Prêt NO. 2000003650 du 13 février 2021, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Étude sur la satisfaction des bénéficiaires du Programme Conjoint Sahel, composante Burkina en réponse aux défis COVID-19, Conflits et Changement Climatique (SD3C)*.
3. Description des prestations. Les services comprennent entre autres **l'analyse de la qualité des biens et services fournis et l'identification des points d'amélioration ; l'identification et l'analyse des motifs d'insatisfaction des bénéficiaires ainsi que la formulation de recommandations pertinentes pour remédier aux différentes insuffisances ...**
4. Les candidats (**bureaux d'études**) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - **Critère principal** : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) en conduite d'études sur la satisfaction des bénéficiaires dans le développement rural (joindre

obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin) ;

- **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) dans la réalisation d'études socioéconomiques, d'études d'évaluation et d'effet (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin).
6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Programme SD3C sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63/ 71 22 77 76** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur les site du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.
7. **La méthode de sélection est la qualification du consultant.** Le consultant le plus expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.
8. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du PROGRAMME SD3C ;
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
 - les pièces administratives valides (ASC, ASF, DRTSS, AJE, CNF et RCCM).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après au **secrétariat du Programme SD3C sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63/ 71 22 77 76** au plus tard le **jeudi 20 juin 2024 à 09h00mn.**

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur les site du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

Ouagadougou, le 03 juin 2024

le Coordonnateur

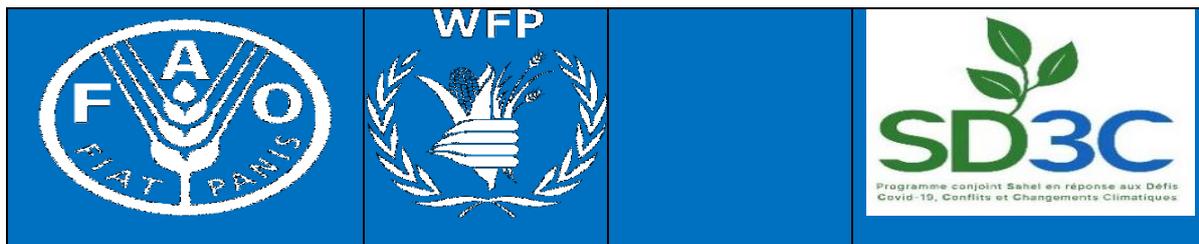
Sié Salif Stephan KAMBOU

CRITERES DE SELECTION DES CONSULTANTS

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant (QC) et sera fondée sur les expériences spécifiques comme suit :

- **Critère principal** : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) en conduite d'études sur la satisfaction des bénéficiaires dans le développement rural (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin) ;
- **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : les expériences similaires du prestataire au cours des cinq (05) dernières années (2019 à 2023) dans la réalisation d'études socioéconomiques, d'études d'évaluation et d'effet (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats des expériences similaires ainsi que les copies des attestations de bonne fin).

Le consultant le plus expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

**PROGRAMME CONJOINT SAHEL EN REPOSE AUX DEFIS
COVID-19, CONFLITS ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES
(SD3C-BFA)**

**15 BP 233 Ouagadougou 15
Tél : 25 40 93 63/ 71 22 77 76**

Site web : www.neertamba.org / www.papfa.org

TERMES DE REFERENCE

ETUDE SUR LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DU PROGRAMME SD3C

**Financement : PTBA 2024: 321E0101 et ligne BFA-2000003359-0040-CS-CQS du PPM 2024
Prêt N0. 2000003650 du 13 février 2021**

Mai 2024



1. Contexte et justification

L'initiative du G5 Sahel est un modèle de coopération sud-sud traduisant la volonté politique et l'union des Etats membres face aux défis de développement durable au Sahel. Ces défis exposent une population de plus de 90 millions d'habitants à l'insécurité alimentaire, à des épisodes fréquents de conflits et de crises qui (i) affaiblissent les moyens d'existence en particulier au sein des exploitations familiales et des catégories socioprofessionnelles à faibles revenus ; (ii) menacent la souveraineté et la stabilité des Etats ; et (iii) fragilisent la paix sociale sans laquelle les processus d'investissement et de création de richesse sont compromis. Dans un contexte sahélien où les effets du changement climatique sont durement ressentis, l'avènement du COVID-19 vient ralentir la productivité dans tous les systèmes de production et leur contribution à l'économie, à la croissance et à l'amélioration des conditions de vie.

Le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis Covid-19, conflits et changement climatique (SD3C) porté par le G5 Sahel en partenariat avec les trois agences onusiennes de Rome (FAO-PAM-FIDA) se propose de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie du G5 Sahel pour le développement et la sécurité (SDS) à la demande des Gouvernements des 6 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Il s'inscrit dans l'axe "Résilience et développement humain" du programme d'investissement prioritaire (PIP) du G5 Sahel et se réfère au pilier "Résilience" de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel (UNISS) puis aux objectifs stratégiques 1 et 3 du FIDA portant respectivement sur l'augmentation de la production et la résilience dans les pays du G5 Sahel.

Le SD3C est mis en œuvre en deux (02) phases de trois (03) ans chacune. Il est organisé en trois (03) composantes :

- **Composante 1. Augmentation de la productivité et de la production**

Cette composante devrait permettre d'améliorer la production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat et des ressources en eau. Elle passera par l'amélioration des actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au changement climatique et le renforcement des capacités de développement et la paix.

- **Composante 2. Intégration économique régionale**

Il s'agit ici, de faciliter l'intégration économique nationale et régionale à travers le renforcement des marchés agricoles transfrontaliers et la sécurisation des échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières.

- **Composante 3. Dialogue politique, coordination et gestion**

Cette composante servira de support institutionnel majeur à la mise en œuvre du programme suivant son approche régionale. Elle inscrira son action dans le dispositif de coordination du G5 Sahel dont le leadership opérationnel sera renforcé en appui aux pays dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de la région pour consolider les bases de développement et de paix durable des espaces transfrontaliers. Suivant le rationnel régional-national, elle renforcera également la légitimité institutionnelle de l'organe exécutif du G5 Sahel dans la coordination des projets, la gestion des savoirs et la mise à l'échelle des solutions adaptées aux problèmes d'insécurité alimentaire, aux effets du changement climatique et aux crises et conflits divers. Elle est subdivisée en deux sous-composantes : dialogue politique et coordination régionale, puis coordination et gestion par pays.

Le programme vise à consolider les moyens d'existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières. Avec une contribution attendue à la réduction de la pauvreté de l'ordre de 10% dans sa zone d'intervention, le programme dynamisera les espaces socioéconomiques et marchands en proie à l'insécurité et à la variabilité et aux impacts climatiques qui fragilisent la résilience des petits producteurs. Il contribuera à lever les contraintes qui exacerbent les conflits liés à l'effet anthropique sur les ressources naturelles et les difficultés d'accès aux ressources productives. A terme, 75% des bénéficiaires déclareront une amélioration de leurs moyens d'existence, 80% parmi eux adopteront des pratiques et technologies écologiquement durables et résilientes au changement climatique tandis que les échanges commerciaux aux niveaux national et régional augmenteront de l'ordre de 10%.

Le programme impactera également les capacités institutionnelles du G5 Sahel en matière de dialogue politique et social inclusif en faveur de la paix et de la sécurité avec l'implication active des organisations de producteurs dans un rôle de premier plan concernant : (i) la prévention et la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les couloirs de transhumance ; (ii) l'identification et la gestion des infrastructures économiques transfrontalières ; (iii) la promotion des bonnes pratiques/mesures préventives contre le COVID-19 et les infections à forte propension endémique ; (iv) la mise en œuvre des mesures douanières protectionnistes visant à promouvoir la consommation des produits locaux. Enfin, la mise en œuvre du programme contribuera à développer et promouvoir l'utilisation des services financiers digitaux dans l'objectif de sécuriser les transactions aux frontières.

Au plan opérationnel, l'exécution du projet a connu un démarrage effectif en 2021 et a permis d'atteindre des résultats i en termes de réalisation à même d'impacter significativement les bénéficiaires. Le projet a entamé sa phase revue à mi-parcours et démarrera bientôt l'élaboration du document de conception de sa deuxième phase.

Pour ce faire, il s'avère opportun de disposer d'informations qualitatives sur la perception des bénéficiaires sur les différents biens et services fournis afin non seulement d'entreprendre les mesures correctives nécessaires mais aussi de réajuster les interventions futures dans le cadre de nouvelles opérations. C'est justement dans cette perspective que s'inscrit la présente étude.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif global de l'étude est d'apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires des appuis fournis par le SD3C et de proposer des mesures correctives pour la durabilité des investissements réalisés. De façon spécifique, l'étude vise à :

- apprécier le degré de satisfaction globale des bénéficiaires du projet (bénéficiaires directs, indirects et selon le genre) ;
- apprécier le degré de satisfaction des bénéficiaires par type d'appui fourni ;
- Apprécier la qualité des biens et services fournis par le projet ;
- apprécier le degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'approche/ stratégie d'intervention ;
- identifier les besoins et les motifs des insatisfactions (endogènes et exogènes) ;
- d'identifier les points d'amélioration des produits/services et biens fournis par le projet ;

- formuler des recommandations pour remédier aux différentes insuffisances et besoins non satisfaits.

3. Résultats attendus

Quatre (4) principaux résultats sont attendus de l'étude, à savoir :

- le degré de satisfaction des bénéficiaires par genre et par type d'appui est cerné ;
- la qualité des biens et des services fournis est analysée et les points d'améliorations sont identifiés ;
- l'approche du projet est analysée ;
- les motifs d'insatisfaction des bénéficiaires sont identifiés et analysés et des recommandations pertinentes sont formulées pour remédier aux différentes insuffisances.

4. Méthodologie de l'étude et mandat du consultant

L'étude se déroulera selon une approche participative qui privilégiera les échanges et la concertation entre acteurs dans les prises de décisions. A cet effet, l'étude devra toucher un nombre significatif de bénéficiaires des appuis. La technique de collecte de données devrait permettre de collecter les données qualitatives et quantitatives exemptes de tout biais. La méthodologie proposée par le consultant ainsi que les outils de collecte de données quantitatives seront amendées et validées par l'équipe du projet lors d'une rencontre de cadrage. Ces outils feront l'objet de tests avant leurs utilisations sur le terrain par les agents de collecte.

Le Consultant jouera un rôle d'analyste avisé, de facilitateur, d'orientation et d'organisation des réflexions. De façon spécifique, son mandat consistera principalement à :

- prendre connaissance de la documentation du projet (rapport et bases et études diverses) sur l'état de mise en œuvre du projet ;
- organiser une rencontre de cadrage de la mission avec l'UGP afin d'avoir une compréhension commune des TDR et d'échanger sur l'approche de collecte et d'analyse des données proposée ;
- proposer une méthodologie axée sur la participation des différentes parties prenantes de mise en œuvre et prenant en compte l'aspect genre ;
- organiser la collecte et l'analyse des données ;
- rédiger le rapport de l'étude ;
- faire la restitution du rapport de l'étude ;
- animer un atelier de validation des résultats de l'étude.

5. Durée de la prestation

Le niveau d'effort ne saurait excéder **quatre-vingt-dix (90) Hommes/Jours y compris celui d'un assistant** . Le consultant proposera un calendrier prévisionnel de travail en tenant compte de la durée de la prestation qui est de **soixante (60) jours calendaires** à compter de la date de notification de

l'ordre de service. Cette durée prendra en compte l'animation d'un atelier de cadrage et un atelier de restitution/ validation de la version provisoire du rapport d'étude.

6. Livrables

Au terme de l'étude, le Consultant remettra **un rapport provisoire** au Programme SD3C (**au plus tard 45 jours calendaires après le démarrage de l'étude**). La Coordination du projet aura dix (10) jours pour envoyer ses amendements.

Le rapport définitif de l'étude devra être déposé en **trois (3) exemplaires sur support papier et un fichier électronique** (**au plus tard 15 jours calendaires** après amendement de la version provisoire).

7. Profil du Consultant (bureau d'études)

La prestation sera conduite par un cabinet ou bureau d'étude qui doit disposer d'expériences similaires dans la conduite d'études sur la satisfaction des bénéficiaires prioritairement dans le développement rural et/ou la réalisation d'études socioéconomiques, d'études d'évaluation et d'effet. Les candidats devront proposer une équipe composée d'un coordonnateur/chef d'équipe de l'étude, d'un statisticien et d'un superviseur/ contrôleur.

Le Coordonnateur/chef d'équipe de l'étude :

- Qualifications et compétences : formation universitaire de niveau BAC + 5 ans au moins, en développement rural, en sciences sociale ou un profil similaire ;
- Ancienneté : au moins cinq (5) années d'expériences générales dans le domaine du développement rural en général et de la résilience en particulier ;
- Expériences similaires : avoir au moins trois (03) expériences similaires dans la conduite d'études socio-économiques, d'étude d'effets, d'impact et/ou d'étude de satisfaction des bénéficiaires.

Le coordonnateur/chef d'équipe de l'étude aura pour mission de coordonner la planification et l'exécution de l'étude, et de veiller à ce que le travail accompli réponde aux plus hautes normes professionnelles. Le titulaire devra s'assurer que le mécanisme de contrôle de qualité et de supervision en place pour l'enquête est efficace ; il gèrera l'équipe de collecte des données et veillera à ce que chacun de ses membres effectue le travail qui lui est imparti.

Le Statisticien/Gestion de Base de Données

- Qualifications et compétences : formation universitaire de niveau BAC + 3 ans au moins, en statistique ou économie ;
- Ancienneté : au moins trois (3) années d'expériences générales ;
- Expériences similaires : avoir au moins deux (02) expériences similaires en traitement et analyse des données.

Le spécialiste des données élaborera un système approprié de gestion des données, comprenant des contrôles de qualité adéquats, et parachèvera le système de gestion des données avant que l'équipe de collecte des données n'arrive sur le terrain. Le système de gestion des données sera également

organisé de manière à ce que des ensembles de données partiels puissent être communiqués périodiquement à l'équipe de projet.

Le Superviseur/Contrôleur : Il aura pour tâches de veiller à la complétude, à l'unicité, à la validité et l'exactitude des données ainsi qu'à leur fiabilité.

- Qualifications et compétences : formation universitaire de niveau BAC + 2 ans au moins, en agriculture, économie, statistique, économie agricole, suivi-évaluation, génie rural ou domaine connexe ;
- Ancienneté : au moins trois (3) années d'expériences générale ;
- Expériences similaires : avoir au moins deux (2) expériences similaires dans la conduite ou la gestion d'enquêtes sur les ménages.

10. Dépôts des offres

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du Programme SD3C ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- les pièces administratives valides (ASC, ASF, DRTSS, AJE, CNF et RCCM).

N.B : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « **manifestation d'intérêt pour l'étude sur la satisfaction des bénéficiaires du Programme Conjoint Sahel, composante Burkina en réponse aux défis COVID-19, Conflits et Changement Climatique (SD3C)** ».

ANNEXE 4 : FORMULAIRE D'AUTO CERTIFICATION

Conformément à la section B de l'annexe X relative aux dispositions supplémentaires, le contractant est tenu de remplir le présent formulaire d'auto certification. Ce formulaire doit être joint au contrat signé que le contractant remet à **SD3C** [www.SD3C.org]. Les instructions à respecter pour remplir le présent formulaire sont données ci-dessous.

Nom légal complet du contractant :	
Nom légal complet et fonction du représentant juridique du contractant :	
Titre complet et numéro du contrat :	
Projet dans le cadre duquel le contrat a été signé :	
Pays :	
Date :	

Par la présente, j'atteste être le représentant autorisé de [.....] et je certifie que les renseignements donnés dans le présent document sont exacts à tous égards importants et que toute inexactitude importante ou fausse déclaration ou tout manquement à l'obligation de fournir les renseignements demandés au titre de la présente autocertification peut entraîner des sanctions ou des mesures correctives, y compris la suspension ou la résiliation du contrat entre le contractant et **SD3C**, ainsi que la non-admissibilité permanente aux activités et opérations financées et/ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA et aux autres politiques et procédures applicables du Fonds, dont la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations**, accessible à l'adresse suivante: www.ifad.org/anticorruption_policy), et la **Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles** (accessible à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/ethics>).

Signature autorisée : _____ **Date :** _____

Nom du signataire en lettres capitales : _____

- Le contractant certifie que lui-même ainsi que son ou ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise ne se sont livrés à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni acte de corruption, de collusion, de coercition ou pratique obstructionniste dans le cadre de la présente procédure de passation de marché et du présent contrat.
 - Le contractant certifie que lui-même ainsi que son ou ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative et/ou de suspension temporaire en raison de pratiques frauduleuses ou faits de corruption, collusion, coercition ou obstruction.
 - Le contractant certifie que lui-même ainsi que son ou ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise ne font **PAS** l'objet d'une exclusion prévue dans l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.
 - Le contractant certifie que lui-même ainsi que son ou ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise, n'ont **AUCUN** conflit d'intérêts réel ou potentiel¹ susceptible de compromettre leur capacité de défendre le plus efficacement possible les intérêts du Fonds.
 - Le contractant certifie que son ou ses directeurs, propriétaires et employés, ainsi que le personnel de ses agents, sous-consultants, sous-traitants et de ses partenaires du consortium et de la coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou enquête pour harcèlement sexuel, et exploitation et atteintes sexuelles.
 - Le contractant certifie qu'**AUCUNE** gratification, rémunération, commission, cadeau ou autre élément de valeur qui ne figure pas dans la soumission, n'a été payé ou échangé ou ne doit l'être dans le cadre de la présente procédure de passation de marché et du présent contrat.
- OU**
- [à remplir uniquement si la case précédente n'a pas été cochée].**
Le contractant déclare que les gratifications, rémunérations, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été échangés, payés ou doivent être échangés ou payés dans le cadre de la présente passation de marché et du présent contrat :
 - [Nom du bénéficiaire/adresse/date/motif/valeur]
 - [Nom du bénéficiaire/adresse/date/motif/valeur]
 - Le contractant accepte d'informer [**nom de l'entité acheteuse**] de toute modification importante apportée au présent formulaire d'autocertification pendant toute la durée du contrat.

¹ Les conflits d'intérêts surviennent lorsque les intérêts privés ou personnels d'un contractant peuvent influencer ou paraissent influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Les conflits d'intérêts privés ou personnels découlent notamment de situations dans lesquelles un contractant semble profiter indûment, directement ou indirectement, de son association

ANNEXE 5 : INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le contractant vérifie que lui-même, son ou ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium ou de coentreprise ne font pas **PAS** l'objet d'une exclusion prévue par les dispositions de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion (Accord d'exclusion croisée).

Le contractant suit les procédures décrites ci-après pour vérifier que lui-même, son ou ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** dans le registre des entreprises et personnes non-admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une exclusion croisée, conformément aux dispositions supplémentaires énoncées dans l'Annexe X du présent Contrat.

Le registre des entreprises et des personnes non admissibles de la Banque mondiale est une base de données en ligne où l'on peut faire une recherche à partir d'un nom pour accéder à une page de résultats indiquant si une entreprise ou une personne est admissible ou non.

Le contractant imprime la page ou les pages de résultats, sur lesquelles est affichée la mention "No matching records found" (Aucun résultat), les date et les joint au formulaire d'auto certification.

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, contractant y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une "exclusion croisée") et que le contractant estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer **SD3C**.

Si, d'autre part, il est établi à ce stade que le contractant ou l'un de ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise ne sont pas admissibles, le contractant doit immédiatement en informer **SD3C** qui déterminera si le contrat peut être exécuté ou si le contractant peut procéder à un remplacement. Une telle décision sera prise au cas par cas et devra être approuvée par le FIDA, quelle que soit la valeur estimée du contrat proposé.

Tous les documents susmentionnés doivent être conservés par le contractant en tant qu'éléments du dossier relatif au contrat passé **SD3C** pendant toute la durée du contrat et pour une période minimum de trois ans après l'achèvement du contrat.

avec une entreprise ou une organisation dont les activités sont en rapport direct ou indirect avec le projet, ou permettre à un tiers d'en profiter indûment.